



**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Le Lundi 29 janvier 2024 à 19h30 en distanciel**

**COMPTE RENDU**

Le conseil d'administration de la Ligue de Bretagne de Judo, Jujitsu, Kendo et Disciplines Associées s'est réuni le 29 janvier 2024 à 19h30.

Présents :

Conseil d'administration :

Jérôme LIOT (Président), Dominique DENIS (Secrétaire Générale), Joël BOUCHER (Vice-président Culture Judo), André MORINEAU (Président CD22), Magalie SUEUR (Présidente CD29), Thierry GUILMOTO (Président CD35), Jean PAVIOT (Président CD56), Isabelle MERRANT (Membre), Myriam DEVAUX (Membre) Didier LE SAUX (Membre)

Invités :

Benjamin ASSIE (RAF)

Absents excusés :

Conseil d'administration : Loïc SEVELLEC (Trésorier), Anthony LE DANIEL (Membre), Bruno KITCHEKEREKIAN (Membre)

Début de la séance à 19h30.

Jérôme LIOT accueille les participants et excuse les absents.

Benjamin ASSIE présente rapidement les grosses modifications concernant :

- Obligation de parité,
- Obligation de ceinture noire maintenue (exception pour le trésorier si justification d'expérience professionnelle),
- les membres avec voix délibérative et procuration ainsi que les modalités d'élection des membres,
- les 4 délégués des clubs (dont le Président) de chaque organisme de proximité sont membres avec voix délibérative de l'assemblée générale de la ligue.

1/2

Questions aux présidents des comités sur les dates retenues pour leur prochain comité directeur :

CD22 : 12 février en présentiel

CD29 : 7 février en visio

CD35 : 13 février en présentiel

CD56 : 6 février en visio

### **Ordre du jour de l'AGE**

- Assemblée générale extraordinaire
  - a) Modifications des Statuts de la ligue
- Assemblée générale ordinaire
  - a) Nombre de siège au Conseil d'Administration
  - b) Modification du Règlement Intérieur de la Ligue
  - c) Questions diverses

Date retenue : du samedi 24 février (8 heures) au lundi 26 février (18 heures)

**Décision : Approuvé à l'unanimité des présents**

Discussion sur le nombre de sièges au conseil d'administration. Après débat proposition du nombre de 9 sièges.

**Décision : Approuvé à l'unanimité des présents**

Les documents à soumettre à l'AGE : Nouveaux Statuts et RI des ligues.

**Décision : Approuvé à l'unanimité des présents**

Fin de la réunion : 20h30

Dominique DENIS,  
Secrétaire Générale.

